



Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie,  
des Mines, de l'Eau et de l'Environnement,  
chargé de l'Environnement

DPCC

الوزارة المنتدبة لدى وزير الطاقة والمعادن  
والماء والبيئة، المكلفة بالبيئة

+oC^L^O+ +oC^Oξ+ 4O ξC^L^O I +JE^Q+ ^ ξ#ξ4^\*  
^ L^C^d ^ ξL^E ξ++ξOξ^XIII Θ ξL^E

م.ش.ت.ت

## Appel à projets innovants Cleantech

\*\*\*

Programme Cleantech pour l'Innovation et les Emplois Verts au Maroc  
Global Cleantech Innovation Program (GCIP)

Dans le cadre du partenariat  
entre

le Ministère délégué chargé de l'Environnement le FEM, l'ONUDI et CleanTech Open

## DOSSIER DE CANDIDATURE



## I. Contexte:

Le Programme mondial d'innovation en technologies propres (Global Cleantech innovation Program/GCIP) est une initiative mondiale de l'organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), visant la promotion de l'innovation en matière de technologies propres et la création d'emplois verts.

Mené conjointement par le Ministère délégué chargé de l'Environnement, l'ONUDI et d'autres partenaires nationaux, le Programme Cleantech Maroc a pour objectif de stimuler l'innovation au sein des startups et des TPE et PME locales, dans les domaines de la Valorisation des déchets, l'Utilisation rationnelle de l'eau, l'Efficacité Energétique & Energies Renouvelables et les Bâtiments verts.

Le Programme comprend des compétitions et un programme d'accélération d'entreprises (accompagnement, coaching, mentoring, etc.) afin d'offrir aux lauréats des possibilités d'évolution de leurs projets, et d'accès aux sources de financement.

Les finalistes du Programme seront invités à présenter leurs projets devant un jury lors de la COP22 à Marrakech, et auront le privilège de participer au 1er Gala GCIP Maroc.

## II- Objectif

L'objectif de la compétition annuelle et du programme d'accélération est d'identifier puis sélectionner 6 projets finalistes à haut potentiel et de les accompagner avec un soutien technique et financier.

Il est aussi prévu d'offrir de l'accompagnement et des opportunités de networking à 25-30 projets semi-finalistes.

## III-Critères d'éligibilité

Les projets soumis doivent proposer des innovations technologiques dans l'un des domaines suivants :

- Valorisation des déchets ;
- Utilisation rationnelle de l'eau ;
- Efficacité Energétique & Energies Renouvelables ;
- Bâtiments verts.

Pour être éligibles, les équipes candidates doivent :

- Etre porteurs de projets, auto-entrepreneurs, startups, TPE et PME ;
- Avoir au moins un membre de l'équipe de nationalité marocaine ;
- Avoir une adresse physique au Maroc ;
- Avoir des activités basées au Maroc.

Les personnes physiques peuvent déposer une candidature, sans avoir besoin d'avoir une société enregistrée pour participer au programme. **Toutefois, une entité juridique doit être créée avant de recevoir des prix.**

## IV- Dossier de candidature

Le dossier de candidature comporte :

- **Pour le lancement:** le formulaire dûment rempli, téléchargeable sur le site du Ministère : [www.environnement.gov.ma](http://www.environnement.gov.ma)
- **Pour la semi-finale :** le dossier technique détaillé du projet à préparer par chaque semi-finaliste ;
- **Pour la finale :** une présentation powerpoint de 10 minutes par chaque finaliste.

## V- Modalités de Sélection des lauréats

La sélection se déroulera en 3 phases:

**Phase 1 :** La sélection des semi-finalistes sera réalisée par un Jury constitué d'acteurs du monde de l'entrepreneuriat et des cleantech sur la base de l'examen des formulaires soumis en ligne et dûment remplis par les candidats. Le Jury se basera sur les critères suivants :

- Intérêt et degré de l'innovation du projet dans les technologies propres ;
- Equipe du projet et démarche adoptée ;
- Potentiel de croissance, commercial et industriel ;
- Business Model ;
- Contribution au développement durable (retombées environnementale, sociale et économique) ;
- Cohérence avec les priorités environnementales nationales et régionales.

Les semi-finalistes retenus, bénéficieront d'un accompagnement ciblé à l'issue duquel, ils devront déposer un dossier technique détaillé de leurs projets pour la phase suivante de la compétition.

**Phase 2 :** La sélection des finalistes sera effectuée sur la base de l'évaluation du dossier technique fourni par les semi-finalistes et d'une présentation orale de 10 minutes.

**Phase 3 :** La sélection finale des lauréats se déroulera à la COP22 à Marrakech **les 15 et 16 novembre 2016** et permettra aux finalistes de présenter leurs projets, et tenter de remporter l'un des « GCIP Awards Maroc ».

Les projets de technologies propres les plus innovants et présentant des perspectives de développement et de création d'emplois seront retenus pour bénéficier de l'accompagnement du Programme.

## VI- Prix : « GCIP Awards Maroc»

Le programme offre aux lauréats des Prix « GCIP Awards Maroc » :

- **Un Prix « National Winner » : 1<sup>er</sup> Prix ;**
- **Quatre Prix « Category Prizes » : un Prix par domaine (cf. III. Critères d'éligibilité) ;**
- **Un Prix « Women Lead Team » : Prix réservé aux femmes entrepreneurs.**

Les prix sont dotés d'un appui technique et financier destiné à les propulser sur le marché, et les lauréats auront également accès au programme d'accélération.

Le Programme prévoit de soutenir également les semi-finalistes, en leur permettant de bénéficier d'un accompagnement adapté et de participer au Gala GCIP pour profiter des opportunités du networking nécessaires pour le développement de leurs projets.

## VII- Délai de soumission

Le formulaire de soumission des candidatures est téléchargeable sur le site web du Ministère délégué chargé de l'Environnement à l'adresse suivante : <http://www.environnement.gov.ma/fr/avis-annonces/appels-a-projets/r-d>

Le formulaire dûment rempli doit être transmis par mail à l'adresse suivante : [cleantech@environnement.gov.ma](mailto:cleantech@environnement.gov.ma). La date limite de soumission des candidatures est le **10 octobre 2016**.

## VIII- Engagement des participants

Les semi-finalistes et finalistes s'engagent à participer à l'ensemble des activités et rencontres auxquelles ils seront invités.

Les lauréats du Programme s'engagent à suivre le programme d'accélération et à faire la promotion du programme GCIP en tant que membre du réseau GCIP Maroc.

## IX- Confidentialité

Le Ministère délégué chargé de l'Environnement s'engage à respecter la confidentialité de toute information stratégique qui serait portée à sa connaissance dans le cadre de ce Programme. Cet engagement vaut tant que lesdites informations ne seront pas notoirement du domaine public.

Toutefois, chaque candidat accepte que son nom, ses photographies et vidéos, ses données publiques puissent être diffusées sur le site web du Global Cleantech Innovation Program et sur toute publication du Ministère délégué chargé de l'Environnement relative à ce Programme.